



Renseignements sur le commerçant

Dénomination ou raison sociale (Nom sous lequel l'entreprise est constituée ou enregistrée, p. ex. 972480 Québec inc.)

Le nom commercial est-il le même que la dénomination sociale?

[] Non [] Oui Si non, _____

Categorie / CODE D'SIC # : _____ Categorie / SIC Description : _____

Succursale et n° de compte TD Canada Trust : _____

Nom de la personne-ressource : _____

N° de téléphone : _____ Nombre d'années en activité : _____

Moment idéal pour joindre cette personne : [] En tout temps [] entre 8 h et 12 h [] entre 12 h et 16 h [] entre 16 h et 20 h

Pouvons nous vous contacter par courriel? [] Non [] Oui _____

Adresse Courriel

% des types de transaction procédées : Carte Présente : _____% Sans présence de la carte : _____%
(En magasin - Service /Détail) (Poste, Téléphone, Internet)

Description de l'entreprise (Quels sont vos produits et services? Avez-vous recours à la livraison tardive? Quelle est votre clientèle cible?) :

Produit(s) demandé(s) (cochez les cases appropriées): [] Cartes de crédit (VISA, MasterCard, American Express, etc) [] Cartes de débit (Débit Interac, Visa Débit, etc.)

Fournisseur actuel : [] Moneris [] Global Payments [] Paymentech
[] Autre : _____ [] s.o.

Membre d'une association : [] Non [] Oui Si oui, veuillez fournir une confirmation écrite.

(Nom de l'association, p. ex. Chambre de commerce)

Volume annuel de ventes : [] 0 \$ - 100 000 \$ [] 100 001 \$ - 500 000 \$ [] 500 001 \$ - 6 000 000 \$ [] 6 000 001 \$ et plus

Commentaires/directives spéciales :

Convention

Dans la présente section, le terme « vous » désigne le commerçant nommé dans la présente demande de Services aux commerçants (la « demande »), et si le commerçant n'est pas un particulier, il désigne chacun des propriétaires, des associés et des directeurs du commerçant. Le terme « nous » désigne le Groupe Financier Banque TD*. On entend par « renseignements » des renseignements de nature financière, personnelle, commerciale et autre à votre sujet qui nous sont fournis par vous ou qui sont obtenus de tiers avec votre consentement, notamment au moyen des produits et des services que vous utilisez, y compris ce qui est énoncé ci-dessous.

a) Vous déclarez que tous les renseignements fournis dans la demande sont exacts et complets; vous déclarez également que vous êtes actuellement à jour avec tous vos créanciers, qu'il n'y a pas de privilège ni de jugement à votre égard, que vous n'êtes pas et n'avez jamais été en faillite et qu'un créancier n'a jamais dû radier une partie d'un compte parce qu'il était irrécouvrable. b) Vous demandez à recevoir des services aux commerçants; vous convenez d'être lié par les modalités des Services aux commerçants TD, et par toute autre convention régissant les services aux commerçants que nous pourrions vous fournir; convenez que le recours aux services aux commerçants sera interprété comme l'acceptation des modalités des Services aux commerçants TD, ou de toute autre convention que nous sommes susceptibles de vous présenter à l'occasion. c) **Opérations par Internet** - Vous convenez que, si vous êtes approuvé en tant que commerçant, vous n'accepterez pas d'opérations par Internet sans obtenir notre consentement préalable. Le cas échéant, l'approbation ne s'appliquera qu'à un site Web et à un fournisseur d'accès Internet précis. Vous nous autorisez par la présente à effectuer par Internet des analyses de vos sites Web aux fins d'évaluation de la sécurité, et vous obtiendrez l'autorisation de votre fournisseur d'accès Internet afin que nous puissions effectuer ces analyses. d) À notre demande, vous accepterez de nous fournir une lettre de recommandation de la part de vos principales institutions financières. e) Vous convenez qu'au moment où vous demandez de commencer une relation avec nous et durant le cours de cette relation, nous pouvons partager vos renseignements avec nos sociétés affiliées dans le monde entier, et recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements, de la façon décrite dans la Convention sur la confidentialité, qui vous est fournie séparément et qui est également disponible en ligne, à l'adresse www.td.com, y compris, mais sans s'y limiter, dans le but de vous identifier, de vous fournir le service à la clientèle, de nous aider à mieux vous servir, de nous protéger, de part et d'autre, contre la fraude et les erreurs, de nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires et de vous offrir des produits et des services. Nous pouvons communiquer avec vous pour tous ces motifs par téléphone, par télécopieur, par messagerie texte, ou autre moyen électronique, et par dispositif de composition et de messagerie automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par guichet automatique, par Internet, par la poste, par courriel et par d'autres moyens. En cas de changements ultérieurs concernant les propriétaires, les associés ou les directeurs, vous consentez à mettre ces personnes au courant du contenu de la Convention sur la confidentialité, à les informer qu'elles doivent se conformer à ces conventions et qu'elles peuvent s'en procurer un exemplaire auprès des Services aux commerçants TD ou en ligne, à l'adresse www.td.com. Nous pouvons fournir de l'information à d'autres partenaires de confiance de manière à traiter, autoriser et authentifier ces transactions, et aussi afin de nous conformer aux règlements ou aux exigences de ces réseaux. Nous pouvons divulguer des renseignements à ces réseaux afin qu'ils puissent vous fournir de l'information au sujet de leurs produits et services.

Vous pouvez obtenir le Code de protection de la vie privée du Groupe Banque TD, intitulé « Respect de la confidentialité », ou annuler votre consentement à la réception d'offres de produits ou de services à l'égard du Groupe Banque TD ou des réseaux de cartes de paiement, en communiquant avec votre succursale ou en composant le 1 866-567-8888. Pour comprendre la façon dont vous pouvez retirer votre consentement, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Marketing » de la Convention sur la confidentialité

* Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux prêts, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres.

Chacun des soussignés reconnaît qu'en remplissant la présente demande, il le fait au nom du commerçant nommé dans la demande et il déclare être autorisé à le faire.

Les parties ont exprimé la volonté expresse que cette convention et tous les documents s'y rattachant directement ou indirectement soient rédigés en anglais. *It is the express wish of the parties that this agreement and any directly or indirectly related documents be drawn up in English.*

Important : Si l'entreprise compte plusieurs associés ou partenaires, un minimum de 51 % des propriétaires doivent signer la Demande pour Services aux commerçants (Rapid App).

Daté : _____

Daté : _____

Signature du propriétaire, de l'associé, du directeur

Signature du propriétaire, de l'associé, du directeur

Nom en caractères d'imprimerie

Nom en caractères d'imprimerie

Garantie (À utiliser dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta)

Dans la présente garantie, le terme « Banque » désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées, et le terme « client » désigne le commerçant nommé dans la présente demande des Services aux commerçants. Eu égard au fait que la Banque fait affaire ou continue de faire affaire avec le client, le soussigné garantit sans réserve, conjointement et individuellement (solidairement au Québec), l'exécution des obligations du client en vertu des modalités des Services aux commerçants TD et des autres conventions et avis connexes que la Banque peut fournir au client, à l'occasion, (collectivement, les « obligations du client ») ainsi que le paiement rapide de toutes les sommes dues aux termes des présentes. En cas d'inexécution, le soussigné renonce à l'avis de défaut d'exécution et convient d'indemniser la Banque de toute somme due par le client en vertu des obligations du client. Le soussigné convient du fait que la Banque peut modifier toute modalité de toute convention à l'égard de toute obligation du client et céder ses droits aux termes de la présente garantie sans préavis donné au soussigné ni consentement de sa part. Le soussigné convient que la présente garantie est une garantie de paiement et non de recouvrement, et que la Banque pourra invoquer cette garantie pour conclure les modalités des Services aux commerçants TD avec le client. Le soussigné comprend que les obligations du soussigné aux termes de la présente garantie sont continues, absolues et sans réserve et que, sans restreindre le caractère général de ce qui précède, elles ne peuvent pas être éteintes, libérées, limitées ou autrement compromises. Le soussigné renonce par les présentes, dans toute la mesure permise par la loi, à tout avantage éventuel découlant de tout acte ou de toute omission commis par une personne ou de toute autre circonstance qui pourrait constituer une libération, une limitation ou une réduction légale ou équitable de ses obligations aux termes des présentes. Le soussigné accepte d'effectuer tous les paiements exigibles en vertu de la présente garantie, sans égard à tout droit relatif à une demande de compensation ou à une demande reconventionnelle qu'il a ou qu'il peut avoir à l'encontre du client ou de la Banque, droits auxquels il renonce. La Banque peut, à son gré et sans préavis, débiter tout compte que le soussigné détient à la Banque afin de remplir les obligations qu'il a contractées en vertu de la présente garantie. Le soussigné accepte de payer tous les coûts et toutes les dépenses, y compris les frais juridiques, liés à l'exécution de la présente garantie, y compris les frais et les honoraires des avocats internes de la Banque. La présente garantie s'ajoute, et ne remplace pas, toute garantie présente ou future liée aux obligations du client que le soussigné a fournie. En outre, le soussigné renonce à tout bénéfice de division ou de discussion. La présente garantie lie également le soussigné, ainsi que ses successeurs, ses héritiers et ses ayants droit.

Dans le présent paragraphe, le terme « renseignements » désigne vos renseignements personnels et commerciaux (à l'exception des renseignements relatifs à votre état de santé). Vous nous autorisez à échanger des renseignements et des rapports sur vous avec des agences d'évaluation de crédit et d'autres prêteurs au cours du traitement de la demande, et de façon continue pour valider votre identité, examiner et vérifier votre solvabilité, établir le crédit et maintenir les limites, nous aider à recouvrer une dette ou exécuter une obligation que vous avez envers nous, et gérer et évaluer nos risques. Vous pouvez décider de ne pas nous faire mener une vérification de crédit dans le but d'évaluer une demande de crédit. Une fois que vous avez une facilité ou un produit avec nous et pendant une période de temps raisonnable par la suite, nous pouvons à intervalles réguliers divulguer vos renseignements à d'autres prêteurs et à des agences d'évaluation de crédit qui nous demandent ces renseignements, afin d'aider à établir vos antécédents en matière de crédit et de permettre l'octroi de crédit et le traitement des fonctions en général. Nous pouvons obtenir des renseignements et des rapports sur vous auprès d'Equifax Canada Inc., TransUnion du Canada, Inc., ou toute autre agence d'évaluation de crédit. Vous pouvez avoir accès à vos renseignements personnels versés dans leurs dossiers, et les corriger, en communiquant avec eux directement par l'intermédiaire de leur site Web respectif, soit www.consumer.equifax.ca et www.transunion.ca. Une fois que vous nous avez soumis une demande de produit de crédit, vous ne pouvez pas retirer votre consentement à cet échange de renseignements.

Important : Si l'entreprise compte plusieurs associés ou partenaires, un minimum de 51 % des propriétaires doivent signer la Demande pour Services aux commerçants (Rapid App).

Fait le _____^e jour du mois de _____ de l'année _____.

Signature du propriétaire, de l'associé ou du directeur

Signature du propriétaire, de l'associé ou du directeur

Nom en caractères d'imprimerie

Nom en caractères d'imprimerie

A l'intention de la succursale

Personne-ressource de la succursale

Identification de Vente

N° de téléphone

N° d'identification de la succursale

Confidentiel

Le document transmis ne s'adresse qu'aux Services aux commerçants TD et peut contenir des renseignements confidentiels. Si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez nous appeler immédiatement au numéro sans frais figurant ci-dessus et nous retourner l'original par la poste. Nous vous rembourserons les frais d'affranchissement. Nous avertissons toute personne autre que le destinataire que la divulgation, la distribution ou la reproduction du contenu du présent document sont strictement interdits.



Nous vous remercions d'avoir pensé aux Services aux commerçants TD pour répondre à vos besoins relatifs aux opérations effectuées au point de vente, et d'avoir rempli le formulaire Demande rapide.

Voici quelques explications sur le reste du déroulement du processus de demande. Un représentant des Services aux commerçants TD, qui deviendra votre principale personne-ressource, communiquera avec vous d'ici pour achever le processus de demande. Nous vous encourageons à passer soigneusement en revue la Convention avant que le représentant ne communique avec vous. Le représentant exécutera les tâches suivantes :

1. Il passera en revue votre formulaire Demande rapide et il communiquera avec vous pour vous dire si votre demande a été approuvée.
 - Si votre demande est approuvée, le représentant vous communiquera vos taux d'escompte de commerçant pour les cartes *Visa*, MasterCard et Paiement direct Interac en se servant des renseignements qui figurent sur le formulaire Demande rapide.
2. Il discutera avec vous des exigences relatives à votre terminal de point de vente, et vous recommandera le terminal qui répond à vos besoins.
3. Il recueillera les renseignements additionnels suivants (le cas échéant) :

Information de nature commerciale

- Volumes des ventes réalisées au moyen des cartes *Visa*, MasterCard et Paiement direct Interac;
- Taille moyenne des opérations effectuées au moyen des cartes *Visa*, MasterCard et Paiement direct Interac;
- Ventes totales annuelles, au comptant et à crédit, ventilées : *Visa*, MasterCard, Paiement direct Interac, comptant/chèque;
- Répartition en pourcentage des rentrées de fonds : ventes au détail, commandes par téléphone, par Internet, par la poste, etc.;
- Renseignements sur la banque : nom de la banque, adresse, numéro de domiciliation et numéro de compte, solde moyen et responsabilités en matière de prêt;
- Renseignements sur les services aux commerçants : nom et numéro du commerçant pour tous les fournisseurs des commerçants.

Information de nature personnelle

- Information sur la banque : nom de la banque, adresse, numéro de domiciliation et numéro de compte.
4. Il confirmera à quel moment, approximativement, vos terminaux de point de vente seront installés et prêts à être utilisés.
 5. Il répondra à toutes vos éventuelles questions.

Nous vous remercions de nouveau de votre intérêt à l'égard des Services aux commerçants TD.